

*Appel à communications*

## [CEL – CRPM – CeRLA] Journée d'étude **Langues asiatiques et politiques linguistiques éducatives en France et en Europe : perspectives historiques et enjeux contemporains**

**Mardi 23 juin 2026**  
**Université Jean Moulin Lyon 3**

Journée organisée par le *Centre d'Études Linguistiques – Corpus, Discours et Sociétés* (CEL, Université Jean Moulin Lyon 3), le *Centre de recherches pluridisciplinaires multilingues* (CRPM, Université Paris Nanterre) et le *Centre de recherche en linguistique appliquée* (CeRLA, Université Lumière Lyon 2).

En France et plus largement en Europe, l'enseignement des langues asiatiques s'inscrit dans une histoire longue, marquée par des configurations politiques, institutionnelles et idéologiques spécifiques. Depuis les premiers enseignements savants liés aux missions religieuses, aux entreprises coloniales et aux savoirs érudits jusqu'à leur intégration progressive dans les systèmes éducatifs modernes, ces langues ont été constituées comme objets stratégiques, universitaires et scolaires, en étroite relation avec les contextes historiques et socio-politiques dans lesquels elles ont été enseignées et transmises.

Dans cette perspective historique, l'enseignement des langues asiatiques peut être envisagé comme un observatoire privilégié des politiques linguistiques éducatives, entendues comme l'ensemble des dispositifs, discours et pratiques par lesquels les États et les institutions éducatives organisent, hiérarchisent et légitiment les langues (Spolsky, 2004 ; Shohamy, 2006). Il permet ainsi de mettre en lumière les rapports de pouvoir, les conceptions du savoir linguistique et les priorités politiques qui structurent les systèmes éducatifs européens.

Sur le plan théorique, cette journée d'études se situe dans le champ du *language policy and planning*, en considérant la politique linguistique non seulement comme un ensemble de décisions explicites, mais comme une constellation de discours, de pratiques et d'instruments (programmes, concours, manuels, certifications). Les travaux dans ce champ ont notamment mis en évidence le rôle central des institutions éducatives et de leurs instruments dans la production de politiques linguistiques, en particulier implicites (Spolsky, 2004 ; Shohamy, 2006 ; Tollefson, 1991).

Inscrite dans ce cadre analytique, l'étude des langues asiatiques en Europe ne peut être dissociée de l'histoire de la constitution des savoirs linguistiques et philologiques. En France, leur institutionnalisation progressive au XIX<sup>e</sup> siècle (Collège de France, École des langues orientales) participe à la formation de disciplines académiques, à la fixation de normes descriptives et à la définition de méthodes pédagogiques. Ces processus relèvent de politiques linguistiques éducatives implicites, qui déterminent ce qu'est une « langue enseignable » et un savoir légitime (Auroux, 1992). Par ailleurs, les circulations européennes et les transferts de modèles pédagogiques ont joué un rôle structurant. Dans le cas du chinois, une approche historico-épistémologique a mis en évidence des dynamiques de continuité et de rupture dans les choix disciplinaires (Zhang, 2016).

Toutefois, ces héritages historiques et institutionnels se trouvent aujourd'hui confrontés aux évolutions des systèmes éducatifs européens, marquées par la rationalisation de l'offre linguistique, la domination de certaines langues à forte diffusion et les logiques d'internationalisation. Dans ce cadre, les langues asiatiques occupent une place ambivalente : elles sont valorisées dans les discours sur l'ouverture

internationale et sur la diversification linguistique, mais restent marginales dans les pratiques institutionnelles (faible diffusion territoriale, rareté des concours, accès limité). Malgré les cadres européens en faveur du plurilinguisme, l'offre réelle demeure dominée par un nombre restreint de langues à forte diffusion (Grin, 2003 ; Phillipson, 2009). La notion de « langues à faible diffusion », mobilisée notamment par le Conseil de l'Europe, permet de qualifier ce statut institutionnel fragile (Conseil de l'Europe, 2003).

Dans cette perspective, et en croisant approches historiques, sociolinguistiques et didactiques, cette journée vise à montrer que les enjeux contemporains liés aux langues asiatiques ne peuvent être compris sans une analyse des trajectoires historiques de leur institutionnalisation dans les politiques éducatives européennes.

Les communications pourront s'inscrire, sans s'y limiter, dans les axes suivants :

- les processus historiques d'institutionnalisation des langues asiatiques dans les systèmes éducatifs français et européens ;
- les relations entre politiques éducatives, savoirs linguistiques et hiérarchisation des langues ;
- le rôle des instruments éducatifs (programmes, manuels, concours, certifications) dans la mise en œuvre de politiques linguistiques implicites ;
- la place des langues asiatiques face aux dynamiques de mondialisation et d'internationalisation de l'enseignement ;
- les acteurs de l'enseignement (enseignants, apprenants, institutions) et les modalités de mise en œuvre locale des politiques linguistiques éducatives.
- la géopolitique des langues asiatiques, les logiques de soft power et le rôle des réseaux institutionnels transnationaux
- les langues asiatiques dans les contextes migratoires, les dynamiques de transmission communautaire

Envoi des propositions de communication (300 mots, 5 mots clefs, 10 références bibliographiques maximum) au plus tard le **31 mars 2026**

à miao.lin-zucker@univ-lyon3.fr, y.zhangco@parisnanterre.fr et y.rao@univ-lyon2.fr.

Notification : 30 avril 2026

Contact : tom.jeanton@univ-lyon3.fr, jinke.song1@univ-lyon3.fr

Plus d'information : [Page web du CEL](#)

### Bibliographie indicative

- Auroux, S. (1992). *La révolution technologique de la grammatisation*. Liège : Mardaga.
- Bazantay, J. (2015). Apports du CECRL à l'enseignement du japonais en France. *Les Langues Modernes. Enseigner les langues orientales à l'université : quelles approches ?*
- Bellassen, J., & Zhang, L. (2008). The enlightenment and the impetus of the new approach of the Common European Framework of Reference for Language on the Chinese language teaching. *Chinese Teaching in the World*, 3, 58-73.
- Conseil de l'Europe. (2003). *L'enseignement des langues de moindre diffusion comme langues étrangères*. Strasbourg.
- Grin, F. (2003). *L'enseignement des langues étrangères comme politique publique*. Paris : Conseil de l'Europe.
- Heller, M. (2010). The commodification of language. *Annual review of Anthropology*, 39(1), 101-114.
- Hornberger, N. H. (2006). Frameworks and models in language policy and planning. In T. Ricento (dir.), *An Introduction to Language Policy* (pp. 24-41). Oxford : Blackwell.
- Phillipson, R. (2009). *Linguistic Imperialism Continued*. London : Routledge.
- Ricento, T. (dir.). (2015). *Language Policy and Political Economy*. Oxford : Oxford University Press.
- Shohamy, E. (2006). *Language Policy: Hidden Agendas and New Approaches*. London : Routledge.
- Spolsky, B. (2004). *Language Policy*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Tollefson, J. W. (1991). *Planning Language, Planning Inequality*. London : Longman.
- Tollefson, J. W., & Pérez-Milans, M. (dir.). (2018). *The Oxford Handbook of Language Policy and Planning*. Oxford : Oxford University Press.
- Wei, L. (2025). Home, heritage and community language learning: a distinct path of cultural sustainability. *The Language Learning Journal*, 1-7.
- Zhang, Y. (2016). *Le chinois dans l'enseignement français, la construction d'une discipline. Une approche historico-épistémologique*. Thèse de doctorat, Université Grenoble Alpes.